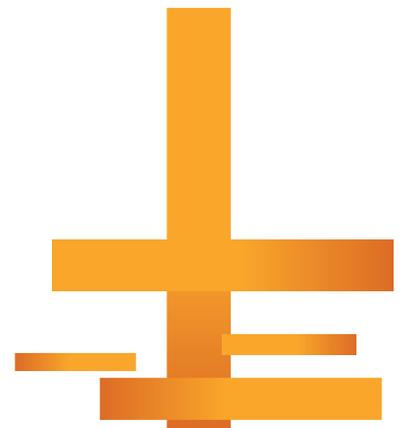




Feuille de route pour renforcer la capacité de collecte de données sur l'enseignement supérieur en Afrique

HAQAA2 - Équipe de l'UDP
Novembre 2022



Ce document a été réalisé dans le cadre d'un contrat avec l'Union Européenne (HAQAA2).

Les opinions exprimées sont celles du contractant uniquement et ne représentent pas la position officielle de l'autorité contractante.

L'équipe de développement de la PDU (Policy-Data Unit) a été désignée par d'importantes associations universitaires régionales, ayant des liens étroits avec la politique, ainsi que par des experts pouvant fournir un soutien à plein temps à la production des produits livrables ainsi qu'une capacité de lobbying supplémentaire.

- Président : Nodumo Dhlamini, Directeur des ICT Services and Knowledge Management, AUA
- Conseillers stratégiques - Équipe HAQAA : Nicolas Patrici, OBREAL Global et Ursula Painter, DAAD
- Conseiller stratégique Afrique du Nord : Wail BENJELLOUN - Président honoraire de l'Union des Universités de la Méditerranée - UNIMED
- Analyste principal des données et des politiques : Nicolas Jooste, SARUA
- Analyste senior en données et politiques : Ben Ruhinda, IUCEA
- Analyste senior des données et des politiques : Aïsatou Sy Wonyu, directrice du bureau régional de l'AUF pour l'Afrique centrale et les Grands Lacs.
- Consultant en intégration régionale et politique : Kibrome H. Mekonnen - basé à Addis Abeba
- Consultant en politiques et données : Tafadzwa Mutsvedu Rusive - basé à Gabarone

Table des matières

I. Contexte	4
II. Vision.....	5
III. Mission	5
IV. Valeurs et principes	5
V. Objectifs.....	6
VI. Domaines d'action prioritaires pour l'UDP.....	6
VII. Stratégies (outils)	10
VIII. Mécanismes	11
Annexe	13
Annexe 1 : Réflexion sur les conclusions du rapport et les interventions des parties prenantes.....	13
1. Afrique de l'Ouest.....	13
2. Afrique de l'Est	14
3. Afrique centrale.....	14
4. Afrique du Sud.....	15
5. Afrique du Nord.....	15
Annexe 2 : Propositions de plans d'action régionaux détaillés à mettre en œuvre dans des régions spécifiques d'Afrique	18
Région d'Afrique centrale	18
Afrique occidentale	21
Afrique du Nord.....	23
Afrique de l'Est	24
Région d'Afrique du Sud	25

I. Contexte

Il y a un besoin de collecte de données sur l'enseignement supérieur en Afrique. En tant que tel, il n'y a pas de base pour évaluer la taille de l'enseignement supérieur africain ainsi que l'impact des actions politiques et stratégiques adoptées à différents niveaux pour améliorer les résultats de l'enseignement supérieur en Afrique. Dans cette perspective, HAQAA2, pour aider à la mise en œuvre des objectifs fixés dans le cadre de la Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA) de la CUA, a réalisé une cartographie qui fournit une base de références sur la nature des sources de données sur l'enseignement supérieur en Afrique. Les conclusions de ce rapport ont été validées par les différentes parties prenantes. L'objectif de ce document est de réfléchir aux résultats du rapport de cartographie et d'adopter une démarche à suivre, une feuille de route qui sera mise en œuvre pour mettre fin à l'ère de la pénurie de données sur l'enseignement supérieur en Afrique.

La cartographie a été présentée et discutée à différentes étapes du processus de rédaction en présence de diverses parties prenantes de l'enseignement supérieur en Afrique. Enfin, le rapport a été présenté et discuté à la Commission de l'Union africaine en présence de représentants de l'enseignement supérieur de plusieurs pays africains, de communautés économiques régionales, de la Commission de l'Union africaine, de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), d'associations régionales et continentales d'établissements d'enseignement supérieur, de l'UNESCO et de l'Institut panafricain d'éducation pour le développement (IPED). Une table ronde sur les conclusions et les recommandations du rapport a également été organisée avec l'implication de l'UNESCO, du CAMES, de l'EAC et la CUA/IPED sous la présidence du DAAD. Les conclusions et recommandations du rapport ont été validées et d'importantes contributions sur la démarche à suivre ont été suggérées.

La cartographie ainsi que les diverses consultations ont identifié d'importants domaines d'intervention afin d'améliorer la capacité de collecte de données sur l'enseignement supérieur en Afrique. Il s'agit de la nécessité de travailler et de coordonner avec les différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur dans les régions, de fournir une aide au renforcement des capacités à différents niveaux, de s'appuyer sur les initiatives existantes et d'harmoniser les politiques de collecte de données entre les régions. Ce document constitue le résultat de ce processus et présente une feuille de route pour la mise en œuvre de ses conclusions.

Afin de faciliter le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs stratégiques du CESA, l'UA a adopté en mars 2018 les manuels d'indicateurs du CESA. L'IPED est en train de piloter la collecte de données sur la base des manuels d'indicateurs. Cette feuille de route est élaborée en tenant compte de ces efforts parallèles déployés par l'UA/IPED pour collecter des données sur l'éducation au niveau continental pour le suivi et l'évaluation du CESA. Lors du panel de discussion sur le rapport de cartographie l'approche régionale proposée par l'étude complète ces initiatives en créant un lien entre les collectes de données aux niveaux national et continental a été retenue.

Aux fins de l'approche régionale adoptée dans le rapport de cartographie et dans la présente feuille de route, les pays africains sont divisés en cinq régions géographiques définies par l'OUA - les régions

d’Afrique du Nord, d’Afrique australe, d’Afrique centrale, d’Afrique occidentale et d’Afrique orientale ([OUA, 1976](#)). En tant que telles, les CER de ces régions joueront un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de cette feuille de route, aux côtés de la CUA. Toutefois, il convient de noter que, en raison de la multiplicité des adhésions des pays africains à différentes CER, il est possible qu’un ou plusieurs pays s’engagent dans une ou plusieurs initiatives d’ES menées par différentes communautés régionales dont les mandats se chevauchent. Par conséquent, la mise en œuvre de l’approche régionale adoptée pour la feuille de route tiendra compte de ces variations.

II. Vision

L’Union africaine envisage une «Afrique pacifique et prospère, intégrée, dirigée par ses propres citoyens et occupant la place qu’elle mérite dans la communauté mondiale et dans l’économie de la connaissance».

III. Mission

Créer une solide capacité de données sur l’enseignement supérieur adaptée à la stratégie 16-25 du CESA et au-delà. Réorienter les systèmes d’éducation et de formation de l’Afrique pour répondre aux connaissances, aux compétences, aux aptitudes, à l’innovation et à la créativité requises pour nourrir les valeurs fondamentales africaines et promouvoir le développement durable aux niveaux national, sous-régional et continental.

L’Union africaine envisage une «Afrique pacifique et prospère, intégrée, dirigée par ses propres citoyens et occupant la place qu’elle mérite dans la communauté mondiale et dans l’économie de la connaissance». Le CESA 16-25 est destiné à fournir le capital humain nécessaire à la réalisation de la vision de l’UA.

IV. Valeurs et principes

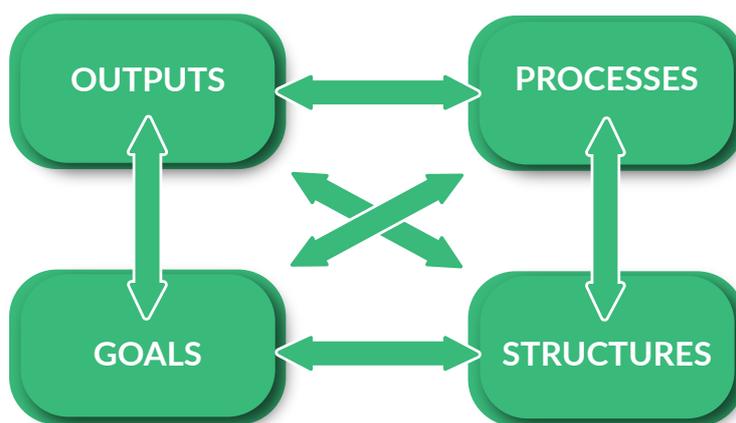
1. Une forte volonté politique pour réformer et dynamiser le secteur de l’éducation et de la formation ;
2. Un environnement paisible et sécurisé ;
3. L’égalité et la sensibilité au genre dans l’ensemble des systèmes d’éducation et de formation ;
4. La mobilisation des ressources en mettant l’accent sur les ressources nationales ;
5. Des partenariats solides entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé
 - a. Bonne gouvernance, transparence et responsabilité
 - b. Une coalition d’acteurs pour permettre des partenariats crédibles, participatifs et solides entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé ;
6. L’orientation et le soutien aux différents niveaux et types de formation, et
7. le développement continu d’un environnement propice à l’apprentissage.

V. Objectifs

1. Créer une capacité pour la collecte de données sur l'enseignement supérieur africain qui permette de vérifier la stratégie CESA 16-25 et au-delà ;
2. Promouvoir la promulgation de lois et de règlements aux niveaux régional et national qui concrétisent les voies d'accès aux données du niveau institutionnel au niveau régional ;
3. Promouvoir l'adoption de politiques qui harmonisent les normes et les pratiques de collecte de données du niveau institutionnel au niveau régional ;
4. Renforcer la production de données aux niveaux régional et national.
5. Promouvoir une culture de prise de décision fondée sur des preuves dans l'enseignement supérieur aux niveaux régional et national.

VI. Domaines d'action prioritaires pour l'UDP

Sur la base des résultats du rapport de cartographie, six domaines d'action prioritaires sont identifiés et vont être utilisés pour cartographier les interventions existantes ainsi que pour proposer des interventions futures et développer une voie vers une approche de collecte de données dans un contexte régional. Le modèle qui en ressort est une matrice composée de quatre piliers, à savoir les objectifs, les structures, les processus et les résultats. Il délimite six flèches qui relient ces piliers. Toutefois, en raison des différences existant entre les régions, les domaines d'action proposés doivent être mis en œuvre de manière sélective en tenant compte du contexte spécifique de chaque région. (Voir les annexes 1 et 2 pour les domaines d'action spécifiques aux régions).



Ces flèches montrent les relations entre les quatre acteurs clés de l'écosystème régional HEMIS.

Dans la section des objectifs, nous avons les CER (SADC, EAC, ECOWAS, ECCAS, CAMES, Afrique du Nord) et les décideurs affiliés (AUF, SARUA, IUCEA, AAU) qui s'engagent dans la prise de décision et les interventions au niveau régional. Dans le pilier de la structure, nous avons des systèmes HEMIS nationaux qui consistent en des ministères de l'éducation, des centres nationaux d'éducation sanitaire

et des organisations non gouvernementales. Dans le pilier des processus, nous avons les processus réels de génération de données dans les EES. Le pilier des résultats indique la capacité régionale de collecte de données envisagée.

L'hypothèse sous-jacente de ce modèle est qu'en clarifiant et en travaillant sur les relations entre ces piliers, une quantité et une qualité plus élevées de données sur les EES peuvent être réalisées en Afrique, la gestion des relations constitue donc la base de toutes les interventions qui sont suggérées par ce modèle. Les flèches à deux branches indiquent que ces relations sont bidirectionnelles et permettent le dialogue et le retour d'information. Le dynamisme que suggère ce modèle crée l'élan nécessaire pour fournir la capacité de données au fil du temps. Ce cadre constituera la base du plan de travail de l'unité d'élaboration des politiques. En outre, les interventions actuelles et futures peuvent être mises en correspondance avec ce cadre. Les relations/domaines d'action décrits sont les suivants : (1) Objectif - Résultat, (2) Structure de l'objectif, (3) Objectif - Processus, (4) Résultat - Processus, (5) Résultat - Structure et (6) Processus - Structure. Les actions dans chaque domaine prioritaire sont décrites et les actions à entreprendre pour construire une capacité de données de l'enseignement supérieur africain seront décrites selon ce cadre.

1. Relations entre les objectifs et les résultats (établissement/renforcement des bases de données régionales)

Une réflexion constante a lieu entre les personnes qui fixent les objectifs et les données qu'elles obtiennent, afin d'améliorer la pertinence des statistiques collectées par rapport aux objectifs régionaux. Une intervention clé dans cette stratégie est l'adoption de normes et de standards pour aider à la collecte de données. La SADC et l'EAC sont déjà passées par ce processus. Au niveau continental, les normes et les directives de l'UA ont été promulguées et il est nécessaire de les faire adopter au niveau régional en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Des bases de données régionales doivent encore être créées en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Il s'agit d'une tâche de première importance.

Interventions

- i. Élaborer des normes et des standards régionaux qui définissent les données à collecter et les normes à respecter ;
- ii. Faire pression pour que les normes soient acceptées au niveau régional et mises en œuvre au niveau national ;
- iii. Comparer les stratégies et les approches régionales en matière de collecte de données ;
- iv. Contrôler l'amélioration des sorties de données ;
- v. Lobby et mise en œuvre de stratégies rigoureuses de gouvernance des données, par exemple, données ouvertes 2.0 ;
- vi. Développer la base de données régionale et l'organisation de la tenue de la base de données ;

2. Relations objectif-structure (rationalisation des architectures HEMIS nationales)

Les mandats légaux et les politiques régionales sont utilisés pour créer une politique claire au niveau national, en définissant clairement le rôle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de l'Office National de la Statistique et du Conseil National de l'Enseignement Supérieur quant à la manière dont les données sont collectées et transmises dans le contexte d'un HEMIS régional. La SADC a développé une telle stratégie, l'EAC est en train d'en créer une, l'Afrique du Nord et l'Afrique Centrale doivent encore développer des politiques ou des stratégies régionales qui clarifient le rôle du système HEMIS au niveau national pour créer un lien clair avec un HEMIS régional. L'interférence dans les structures statistiques se produit également lorsqu'elles se concentrent sur le travail des donateurs, ce qui détourne les départements statistiques de la collecte des données, car ce travail est privilégié en raison de la disponibilité des ressources techniques et autres.

Interventions

i. Faire pression pour la création de politiques et de stratégies HEMIS régionales qui seront adoptées et mises en œuvre au niveau régional ;

ii. Développer une base de données régionale et une organisation de gestion des bases de données là où il n'en existe pas encore ;

Orienter uniquement les ressources du service statistique vers la collecte des données HEMIS ;

iv. Renforcer la gouvernance pour relier la structure et le fonctionnement du système HEMIS aux objectifs régionaux et continentaux ;

v. Rédiger des accords de collaboration autour de questions transversales d'intérêt pour les régions où les bases de données régionales seront trop compliquées à établir.

3. Relations entre les objectifs et les processus (normalisation des processus au niveau institutionnel)

L'évolution des objectifs du système HEMIS régional exige l'amélioration continue des méthodes, processus et pratiques statistiques. Les progrès technologiques sont susceptibles de présenter des opportunités qui créent différentes manières de collecter, stocker et analyser les données. La technologie peut être utilisée pour surmonter une volonté politique léthargique. Des objectifs régionaux clairs commencent à créer des progrès dans la CAE où l'IUCEA ouvre la voie à une stratégie qui délimitera les voies de transmission des données reliant les systèmes HEMIS universitaires, nationaux et régionaux. La SADC met en œuvre un processus descendant qui facilitera le transfert des données universitaires vers un HEMIS régional.

Interventions

i. Renforcer la supervision des méthodologies et des opérations par un champion national HEMIS (ETER, 2021) ;

- ii. Améliorer la qualité générale du personnel par la formation et les échanges ;
- iii. Encourager la collaboration en matière de recherche dans les régions qui n'ont pas de structures régionales en place.

4. Relations entre les processus et les résultats (liaison entre les processus statistiques institutionnels et la base de données régionale)

La relation entre les processus et les résultats est telle que la qualité du processus permet de prédire la qualité du résultat. La création d'une qualité élevée et constante des données nécessite des contrôles de qualité rigoureux effectués par un personnel formé et disposant d'un bon budget. La connexion des universités au HEMIS régional peut faciliter la communication et permettre de répondre plus rapidement aux demandes et aux requêtes de données. Ces questions sont influencées par la technologie qui peut être mise à profit. Les cinq régions africaines ont besoin de financement et de soutien à cet égard. Les cinq régions africaines doivent se concentrer sur ce domaine, en particulier sur le développement ascendant des voies d'accès aux données.

Interventions

- i. Mettre en œuvre les derniers outils technologiques pour faciliter la collecte et la transmission des données, c'est-à-dire améliorer le dynamisme de la capacité régionale ;
- ii. Accroître la capacité du personnel à utiliser des équipements statistiques avancés afin d'augmenter la capacité de traitement et d'analyse des données ;
- iii. Mettre l'accent sur la formation aux contrôles de qualité internes au niveau universitaire et à chaque niveau de la chaîne de données. (c'est-à-dire institutionnel, national et régional).

5. Relations Structure-résultats (Alignement de l'écosystème HEMIS national sur les exigences des bases de données régionales)

Les structures du système HEMIS peuvent entraver la production des données qui sortent à la fin du cycle statistique. Les organisations détentrices du système HEMIS pourraient avoir besoin d'être rationalisées pour une performance maximale. La structure du système HEMIS national/de l'organisation détentriche doit répondre aux exigences de données déterminées par les développements dans l'espace de l'enseignement supérieur à produire. Les cinq régions africaines doivent se concentrer sur ce domaine, en particulier sur le développement ascendant des voies d'accès aux données.

Interventions

- i. Former les gestionnaires de l'HEMIS à organiser les départements de l'HEMIS en ayant à l'esprit la facilité de produire des statistiques pertinentes ;
- ii. Un retour d'information constant pour améliorer la structure de l'organisation par le biais, par exemple, de la normalisation ISO ;

- iii. Échanges avec des systèmes HEMIS plus matures pour assurer la collaboration et la pollinisation croisée des idées.

6. Relations processus-structure (Alignement des structures HEMIS nationales sur les réalités de la collecte de données des EES au niveau institutionnel).

Les systèmes HEMIS nationaux sont confrontés à des problèmes permanents d'ordre opérationnel, structurel et fonctionnel. Le manque de fonds et de personnel affecte la mise en œuvre des méthodologies. Cela conduit à des données de faible qualité. Dans certains pays, le manque de hiérarchisation des fonctions des départements statistiques a entraîné un détournement des ressources de ces départements. Il est nécessaire de renforcer l'alignement des processus sur la structure et vice versa, ce qui peut être réalisé par les moyens suivants.

Interventions

- i. Recruter et organiser le personnel afin d'utiliser au mieux les ressources disponibles ;
- ii. Recruter plus de personnel et ajouter plus de ressources pour renforcer le système HEMIS ;
- iii. Former de manière approfondie à l'organisation interne, au fonctionnement et à la gestion d'un système HEMIS national.

VII. Stratégies (outils)

Des actions nuancées ont été signalées dans les régions en termes d'assistance pouvant être utilisée pour renforcer la production de données. Elles formeront les activités particulières qui seront entreprises dans des domaines d'action spécifiques. L'action dans un domaine d'action peut être limitée à une ou une combinaison des activités suivantes.

1. Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités implique une formation au niveau institutionnel, au niveau sectoriel et au niveau décisionnel national du système HEMIS. Cela permet un flux continu de données des institutions vers le système HEMIS national. Le développement de la capacité HEMIS au niveau régional nécessitera une planification et un développement appropriés, une évaluation des besoins et la mise en place et le développement des exigences du système. Cela comprendra les capacités technologiques et humaines à développer. En tant que tel, un renforcement significatif des capacités devra avoir lieu à ces trois niveaux afin de pouvoir améliorer les ressources humaines disponibles. Le renforcement des capacités sera également nécessaire pour savoir comment évaluer, analyser et utiliser les idées qui sont développées à partir des données.

2. Campagnes de sensibilisation

L'un des principaux enseignements tirés des groupes de discussion et du rapport de cartographie est le manque de sensibilisation aux programmes du CESA 16 -25. Des campagnes de sensibilisation permanentes doivent être entreprises pour engager continuellement les parties prenantes sur les progrès de la stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique. Ainsi, les campagnes de marketing,

les conférences numériques et en face à face, les symposiums académiques sont autant de moyens par lesquels les futures initiatives de l'initiative HAQAA peuvent faire leur chemin pour approfondir et élargir la portée des activités du CESA 16-25 en Afrique.

3. Plaidoyer et dialogue politique

Le rapport de cartographie a observé que trois des cinq régions africaines n'ont pas de politique de données sur l'enseignement supérieur en place. Alors que des dispositions pour l'échange de données et d'informations sont incluses dans des protocoles et/ou des traités, il y a un manque de formalisation des institutions qui coordonnent la collecte de données au niveau régional. Il y a un manque d'espace politique pour la définition des données à collecter. Il y a également un manque de dispositions concrètes pour établir des entrepôts de données analogiques ou numériques où l'activité dans les secteurs de l'enseignement supérieur dans les régions est enregistrée et où les décisions de gestion depuis les institutions jusqu'aux niveaux régionaux peuvent être menées. De même, les politiques HEMIS doivent être clarifiées et rationalisées au niveau national.

4. Développement de partenariats

L'UNESCO et l'ADEA ont collaboré étroitement pour améliorer l'état de la collecte de données sur l'enseignement supérieur dans les régions africaines. La Banque mondiale et le FMI suivent de près l'évolution du capital humain au niveau des pays depuis un certain temps. Cependant, dans leurs efforts pour élargir et approfondir la collecte de données dans les régions, il semble qu'il y ait eu une surconcentration des ressources dans cette entreprise. En conséquence, les établissements d'enseignement supérieur et les systèmes HEMIS sont fatigués des demandes de données. De plus, l'existence d'organisations régionales dont les mandats se chevauchent dans certaines régions a entraîné une duplication des efforts. Pour rationaliser les activités dans ce domaine, il faut créer un centre d'échange entre les partenaires et les parties prenantes afin de permettre l'échange d'informations sur les progrès réalisés dans la collecte de données sur l'enseignement supérieur dans les régions. Une telle démarche nécessite un fort élément de développement de partenariat aux niveaux mondial, continental, régional et national.

5. Échange de connaissances et assistance technique

Comme les régions évoluent à des rythmes de développement différents, il sera nécessaire de procéder à une pollinisation croisée des idées et des expériences entre les régions. Des partenaires de données et des partenaires stratégiques seront engagés pour assurer l'effet de levier des ressources afin de maximiser l'impact. L'objectif de cette action serait de s'assurer qu'il existe une possibilité de complémentarité entre les régions d'un point de vue expérimental et technique.

VIII. Mécanismes

1. Contiguïté

La proximité entre les États partenaires régionaux engendre un sentiment d'unité et de destin commun qui aide les régions à avancer à l'unisson. Les actions régionales qui améliorent la collecte de données

comprennent certains moyens par lesquels la contiguïté se manifeste entre les États d'une région. Ce mécanisme pourrait être exploité pour favoriser la création de bases de données régionales.

2. Collaboration

Collecte de données transversales entre les organisations continentales et régionales. La multiplicité des initiatives conduit à des résultats fragmentés dans l'espace et dans le temps. Un centre d'échange régional pourrait permettre la collaboration et la mise en commun des ressources.

3. Coopération

La coopération entre les États-nations pourrait permettre des initiatives de collecte de données transfrontalières et créer une base qui pourrait être étendue au niveau régional. De tels accords, lorsqu'ils sont en vigueur, peuvent être étendus à d'autres membres régionaux et coordonner la collecte de données.

4. Coordination

a. Coordination nationale

Les dispositions politiques de la législation régissant la collecte de données sur l'enseignement supérieur doivent contenir des éléments permettant le cheminement des données des établissements vers les commissions nationales de l'enseignement supérieur/les institutions similaires au niveau national.

b. Coordination régionale et continentale

Il est nécessaire d'élaborer des mandats politiques clairs dans chacune des régions concernant les personnes qui collectent les données, la manière dont elles sont stockées et transmises. Les parties prenantes supranationales telles que l'ADEA, l'UNESCO, le FMI et la Banque mondiale devront être associées pour encourager la collaboration.

Des mandats régionaux de collecte de données doivent être élaborés et mis en œuvre et des éléments doivent être ajoutés aux clauses permanentes des accords économiques régionaux afin qu'ils puissent être mis en œuvre.

9. Ressources

Financement de la mise en œuvre des stratégies pour répondre aux exigences des domaines d'action. La Commission de l'union européenne (EUC) pourrait continuer à financer le programme comme HAQAA3. Les CER pourraient demander aux gouvernements de réserver des subventions pour financer ces stratégies (recommandé).

Annexe

Annexe 1 : Réflexion sur les conclusions du rapport et les interventions des parties prenantes.

La principale conclusion des délibérations du processus de validation est que l'ère de la pénurie de données en Afrique touche à sa fin. Il a également été convenu que ce ne sont pas les données qui manquent mais les moyens de les collecter. Des changements fondamentaux ont également été notés dans l'attitude des parties prenantes (UNESCO, CUA, AUA, IUCEA) à l'égard de la coopération dans la collecte de données sur l'enseignement supérieur sur le continent. Le renforcement des capacités aux niveaux institutionnel et national a été identifié comme une intervention clé pour aligner les activités des acteurs nationaux tout en approfondissant les actions au niveau institutionnel.

Dans cette optique, les options stratégiques qui ont été identifiées dans le rapport doivent prendre vie. À ce titre, une feuille de route est donc détaillée sur la base des conclusions du rapport, modérées par les réflexions des autres parties prenantes. L'élément clé de cette feuille de route est que chaque région a besoin d'une approche différente pour créer une capacité de collecte de données. Ainsi, la délimitation des actions futures est détaillée ci-dessous par région.

Ainsi, une région va avoir un ensemble d'actions prises dans chaque domaine d'action prioritaire, la séquence de ces actions comprend l'approche et la voie à suivre pour atteindre l'objectif de collecte de données complètes et fiables au niveau continental selon les spécifications du programme CESA 16-25.

1. Afrique de l'Ouest

1.1 Situation

L'Afrique de l'Ouest est confrontée à un problème de données qui a récemment été résolu par les actions du NUC au Nigeria, mais il est nécessaire d'étendre cette capacité à un niveau régional. Des problèmes de langue existent entre les pays francophones et anglophones et un moyen de traduction devra être développé pour rendre les données des deux systèmes compatibles.

1.2 Les exigences pour l'Afrique de l'Ouest sont les suivantes

- i. Un organisme régional qui contient l'unité de données politiques, une association régionale d'universités ;
- ii. Un processus de lobbying qui aboutit à la formulation d'un mandat régional et à son acceptation ;
- iii. Renforcement des capacités au niveau institutionnel pour développer la capacité du Système de gestion de l'information universitaire (UMIS) ;
- iv. Faire connaître le CESA et d'autres organismes continentaux, ainsi que ses objectifs stratégiques ;
- v. Créer ou soutenir des forums de dialogue sur les politiques afin de faire avancer l'agenda des données au niveau régional.

- vi. soutenir le processus de création de liens entre le système national et le système régional ;
- vii. Clarté de la politique au niveau national pour coordonner les OSN, les MdH et le faire connaître le CESA et d'autres organismes continentaux, ainsi que ses objectifs stratégiques ;
- viii. Assistance aux capacités en termes de développement des infrastructures à différents niveaux.

2. Afrique de l'Est

2.1 Situation

L'Afrique de l'Est dispose d'un organisme régional mandaté pour collecter des données au niveau institutionnel. Des mesures sont en place pour collecter les données des institutions de la région et créer une base de données régionale.

2.2 Les exigences pour l'Afrique de l'Est sont les suivantes :

- i. Soutien technique et financier pour mettre en place la base de données et la faire fonctionner ;
- ii. Formation continue au niveau institutionnel pour améliorer la qualité des données trouvées dans les systèmes HEMIS ;
- iii. l'adoption d'une politique régionale de gestion de l'information et des données sur l'enseignement supérieur ;
- iv. soutenir la mise en place en cours d'un HEMIS régional ;
- v. Promotion des objectifs du CESA auprès des décideurs politiques ;
- vi. Programme de renforcement des capacités pour améliorer les ressources humaines et les infrastructures pour un HEMIS régional ;
- vii. aider à l'élaboration et à la définition d'indicateurs pertinents pour les objectifs régionaux et continentaux de l'enseignement supérieur ;
- viii. l'élaboration d'une loi sur l'accès à l'information et aux données au niveau de la CAE afin d'améliorer l'échange de données.

3. Afrique centrale

3.1 Situation

L'AUF a fait des progrès dans la collecte de données dans la région. Il est nécessaire d'adopter une approche ciblée pour gérer la dynamique de la région, car s'il y a beaucoup de données à collecter, les capacités font défaut en raison de considérations géographiques propres à la région. Le financement des collectes de données est également un élément clé car de vastes zones doivent être couvertes pour mettre en œuvre les collectes.

3.2 Les exigences pour l’Afrique centrale sont les suivantes.

- i. Mise en place de filières régionales de données ;
- ii. Clarification des rôles politiques au niveau national ;
- iii. Développement du personnel;
- iv. Mise à niveau technologique des systèmes, du niveau institutionnel au niveau régional ;
- v. faire connaître le CESA et ses objectifs stratégiques ;
- vi. créer ou soutenir des forums de dialogue sur les politiques afin de faire avancer l’agenda des données au niveau régional ;
- vii. initier le processus de création de liens entre les systèmes nationaux et régionaux ;
- viii. Assistance aux capacités en termes de développement d’infrastructures à différents niveaux.

4. Afrique du Sud

4.1 Situation

Il existe des liens entre les pays de la région qui peuvent être exploités pour former l’épine dorsale d’une capacité de données régionales. La SARUA, au sein de la SADC, a pour mandat de collecter des données au niveau régional. Il est prévu de placer les institutions au point de départ de la collecte de données. Les voies d’accès aux données peuvent ensuite être construites à partir de là.

4.2 Les exigences pour l’Afrique australe sont les suivantes :

- i. Créer un cadre pour harmoniser les différentes définitions de données dans les régions ;
- ii. Soutenir la mise en place en cours du HEMIS régional ;
- iii. Créer un lien entre le système national et le système régional ;
- iv. l’élaboration et l’adoption de définitions communes pour les indicateurs ;
- v. identifier les besoins et cibler l’assistance en matière de capacités au niveau individuel, national et régional ;
- vi. Créer ou soutenir des forums de dialogue politique pour faire avancer l’agenda des données au niveau régional.

5. Afrique du Nord

5.1 Situation

Des systèmes HEMIS distincts mais solides dans chacun des pays. Collaboration possible par le biais d’une coopération sur des questions transversales comme l’eau, la santé et le changement climatique. Il serait prématuré de mettre en place un centre régional d’échange de données, mais la dynamique de réengagement et de collaboration est forte.

5.1 Les besoins pour l'Afrique du Nord sont les suivants :

- i. Collaboration sur les questions transversales;
- ii. soutenir le dialogue et l'engagement des EES transnationaux ;
- iii. amener les autorités de l'enseignement supérieur de la région à travailler à la création d'une compréhension commune de la collecte et de l'échange de données ;
- iv. Promotion du CESA et d'autres objectifs d'enseignement supérieur fixés au niveau continental auprès des décideurs politiques ;
- v. concevoir un programme de renforcement des capacités pour les pays de la région, en mettant l'accent sur les systèmes nationaux présentant des lacunes flagrantes en matière de collecte de données, comme celui de la Mauritanie.

Le tableau ci-dessous met en évidence les interventions stratégiques qui seront nécessaires dans chacune des régions. Il est clair que l'Afrique du Nord nécessite une approche unique. elle ne s'inscrit pas dans le cadre qui a été développé en utilisant les données des autres régions. L'approche que l'UPD va adopter est très interactive, avec un énorme élément d'engagement avec les systèmes HEMIS au niveau national. L'engagement des parties prenantes au niveau national devra avoir lieu pour établir des structures qui peuvent coordonner la collecte de données sur l'enseignement supérieur en Afrique du Nord. Les ventilations détaillées des interventions se trouvent en annexe.

	Renforcer/établir une base de données régionale et Organisation de la détention des bases de données	Promouvoir la politique/ les normes du système HEMIS au niveau régional	Standardisation des pratiques opérationnelles HEMIS dans toute la région	Standardiser les processus de collecte de données au niveau institutionnel dans toute la région.	Rationalisation des structures HEMIS nationales	Alignement des pratiques entre les acteurs HEMIS nationaux et les établissements d'enseignement supérieur
Afrique Centrale	Identifier et commander l'organisation AUF ?	Stratégie HEMIS de la Commission à développer Développement des politiques Promulgation de la politique de lobbying	Politique régionale HEMIS à développer	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route
Communauté de l'Afrique de l'Est	L'IUCEA est en place et travaille sur la question. Soutien au projet pilote de l'IUCEA Base de données en cours de développement	En place. Adopté en 2002	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route
Afrique du Nord	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	
Afrique du Sud	Base de données en cours de développement par SARUA Soutien au projet pilote SARUA Base de données en cours de développement	En place. Adopté en 1997	Accélérer l'intégration régionale du système HEMIS grâce aux STI	SARUA à établir le profil de ses membres en vue de l'étendre à toute la région.	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route
Afrique de l'Ouest	Les articles d'incorporation de la CEDEAO permettent le développement d'une base de données régionale. L'AUA ?	Mettre en œuvre les normes et standards de l'AUA à travers le HEMIS dans la région.	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route	Activité requise de la feuille de route

Annexe 2 : Propositions de plans d'action régionaux détaillés à mettre en œuvre dans des régions spécifiques d'Afrique

Région d'Afrique centrale

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Cadre temporel	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
1. renforcement des capacités des bases de données régionales	1.1 Mise en place d'une organisation détentrice de la base de données régionale	Dialogue politique et plaidoyer Développement de partenariats Échange de connaissances entre les écosystèmes HEMIS		Organisation régionale, établie dans la politique avec un mandat régional pour collecter les données des EES Intégration de la politique/du mandat dans les stratégies nationales de développement de la statistique.	Protocoles d'accord au niveau régional prévoyant la mise en place d'une organisation de collecte de données et d'une base de données. Les ministres approuvent le code EMIS des CER de la pratique.	Partenaires de développement (UNESCO, ADEA, CEEAC, AUA, CAMES)
	1.2 Renforcement des capacités pour l'harmonisation des définitions, normes et standards	Renforcement des capacités Échange de connaissances Développement de partenariats		Un ensemble de définitions convenues au niveau régional, définies dans le mandat et dont l'utilisation est approuvée au niveau régional.	Protocoles d'accord de partenariat Rapports d'ateliers de renforcement des capacités Rapports d'analyse des besoins des experts issus de l'échange de connaissances	HAQAA, DAAD, ADEA, AUF, AAU, CAMES
	1.3 Assistance aux capacités sous forme d'infrastructures physiques à différents niveaux	Campagnes de sensibilisation Renforcement des capacités au niveau institutionnel et national		Choix et sélection de l'emplacement du centre de données. Engagement et inscription dans l'entrepôt de données	Centre de données fonctionnel pour la région de la CEEAC	AUF, ADEA,

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Cadre temporel	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
2. Alignement des structures dans les écosystèmes HEMIS nationaux	2.1 Créer des liens politiques entre les systèmes HEMIS nationaux et régionaux	Renforcement des capacités pour aider les organisations nationales à rendre opérationnelle une capacité HEMIS nationale.		Clarification du mandat de collecte de données sur les EES parmi les partenaires de l'écosystème HEMIS national Éléments reliant les efforts nationaux de collecte de données aux efforts régionaux permettant le partage de données	Mandat et politiques de l'HEMIS Politiques opérationnelles des unités HEMIS dans les pays	ISU, ADEA, UNESCO, MoHEs, NSOs, NHCEs,
		Plaidoyer politique pour inclure des éléments d'intégration régionale dans le mandat du HEMIS national.				
	2.2 Pour développer/harmoniser les politiques et protocoles nationaux afin de faciliter la fonctionnalité d'un écosystème HEMIS national	Renforcement des capacités des responsables de l'écosystème HEMIS		Protocole HEMIS fonctionnel entre MoHE, NSO, NHCEs	Cheminement simplifié des données à partir des données HEI dans l'écosystème HEMIS	ISU, ADEA,
2.3 Développer une méthodologie fiable pour la saisie des données manquantes, pour la réconciliation des données en utilisant des sources secondaires et la production	Tous les pays de la CEEAC pays		Tous les pays font état d'une couverture à 100 %. L'ISU rapporte moins d'écarts entre les données internationales et nationales. Tous les pays ont	Tous les pays de la CEEAC formés à ces méthodologies Rapports d'ateliers. National	ISU, ADEA,	

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Cadre temporel	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
3. Alignement des EES sur les normes régionales de collecte de données	3.1 Promotion des initiatives régionales et continentales en matière de données au niveau institutionnel	Dialogue politique et plaidoyer Développement de partenariats Échange de connaissances entre les écosystèmes HEMIS		Organisation régionale, établie dans la politique avec un mandat régional pour collecter les données des EES Intégration de la politique/du mandat dans les stratégies nationales de développement de la statistique.	Protocoles d'accord au niveau régional prévoyant la mise en place d'une organisation de collecte de données et d'une base de données. Les ministres approuvent le code EMIS des CER de la pratique.	Partenaires de développement (UNESCO, ADEA, CEEAC, AAU, CAMES)
	3.2 Renforcement des capacités pour l'harmonisation des définitions, normes et standards	Renforcement des capacités Échange de connaissances Développement de partenariats		Un ensemble de définitions convenues au niveau régional, définies dans le mandat et dont l'utilisation est approuvée au niveau régional.	Protocoles d'accord de partenariat Rapports d'ateliers de renforcement des capacités Rapports d'analyse des besoins des experts issus de l'échange de connaissances	HAQAA, DAAD, ADEA, AAU, CAMES
	3.3 Assistance à la restructuration des systèmes HEMIS nationaux pour refléter la base de données régionale	Renforcement des capacités au niveau du système national		Stratégies de structures HEMIS résilientes Clarté sur le cheminement des données au niveau régional	Systèmes HEMIS nationaux structurés pour gérer les données au niveau national	AUF, ADEA,

Afrique occidentale

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Cadre temporel	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
1. Renforcement des capacités des bases de données régionales	1.1 Mise en place de l'organisation détentrice de la base de données régionale	Dialogue politique et plaidoyer Développement de partenariats Échange de connaissances entre les écosystèmes HEMIS		Organisation régionale, établie dans la politique avec un mandat régional pour collecter des données sur les EES Intégration de la politique/du mandat dans les stratégies nationales de développement de la statistique.	Protocoles d'accord au niveau régional prévoyant la mise en place d'une organisation de collecte de données et d'une base de données. Les ministres approuvent le code EMIS des CER de la pratique.	Partenaires de développement (UNESCO, ADEA, CEDEAO, NA,AUA)
	1.2 Renforcement des capacités pour l'harmonisation des définitions, normes et standards	Renforcement des capacités Échange de connaissances Développement de partenariats		Un ensemble de définitions convenues au niveau régional, définies dans le mandat et dont l'utilisation est approuvée au niveau régional.	Protocoles d'accord de partenariat Rapports d'ateliers de renforcement des capacités Rapports d'analyse des besoins des experts issus de l'échange de connaissances	HAQAA, DAAD, ADEA AUF, AAU, CAMES, NUC

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Calendrier	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
2.Promouvoir les normes du système HE-MIS au niveau régional	2.1 Développer des normes et standards au niveau de la CEDEAO et faire pression pour leur adoption	Dialogue politique et plaidoyer Développement de partenariats Échange de connaissances entre les écosystèmes HEMIS		Intégration des normes et standards dans les stratégies nationales de développement de la statistique.	Protocoles d'accord au niveau régional prévoyant la mise en place d'une organisation de collecte de données et d'une base de données. Les ministres approuvent le code EMIS des CER/régions de la pratique.	Partenaires de développement (UNESCO, ADEA CEDEAO, CAMES, AUA) autres régions africaines avec expérience
	2.2 Comparaison des normes du système national avec celles du niveau régional	Renforcement des capacités Échange de connaissances Développement de partenariats		Rapports d'analyse comparative indiquant les progrès réalisés dans l'adoption des normes des systèmes régionaux	Protocoles d'accord de partenariat Rapports des ateliers de renforcement des capacités Rapports d'analyse des besoins des experts issus de l'échange de connaissances	HAQAA, DAAD, ADEA, AUF, CAMES
	2.3 Promotion de normes régionales de collecte de données	Campagnes de sensibilisation		Engagement et inscription à des programmes de sensibilisation et à des formations pour la prise de conscience et l'utilisation des normes régionales.	Rapports de participation aux ateliers	CEDEAO, ADEA, CAMES, AUF

Afrique du Nord

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Calendrier	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
1. renforcement des plateformes de collaboration régionale	1.1 Mise en place d'une plateforme de collaboration régionale entre les universités de l'Afrique du Nord	<p>Dialogue politique et plaidoyer</p> <p>Développement de partenariats</p> <p>Échange de connaissances entre les écosystèmes HEMIS</p>		<p>Organisation régionale, établie dans la politique avec un mandat régional pour collecter des données sur les EES</p> <p>Intégration de la politique/du mandat dans les stratégies nationales de développement de la statistique.</p>	<p>Protocoles d'accord au niveau régional prévoyant la mise en place d'une organisation de collecte de données et d'une base de données.</p> <p>Les ministres approuvent le code EMIS des CER de la pratique.</p>	Partenaires de développement (UNESCO, ADEA, AUA)
	1.2 Renforcement des capacités pour l'harmonisation des définitions, normes et standards	<p>Renforcement des capacités</p> <p>Échange de connaissances</p> <p>Développement de partenariats</p>		Un ensemble de définitions convenues au niveau régional, définies dans le mandat et dont l'utilisation est approuvée au niveau régional.	<p>Protocoles d'accord de partenariat</p> <p>Rapports d'ateliers de renforcement des capacités</p> <p>Rapports d'analyse des besoins des experts issus de l'échange de connaissances</p>	HAQAA, DAAD, ADEA, AAU
	1.3 Assistance aux capacités sous forme d'infrastructures physiques à différents niveaux	<p>Campagnes de sensibilisation</p> <p>Renforcement des capacités au niveau institutionnel et national</p>		<p>Choix et sélection de l'emplacement du centre de données.</p> <p>Engagement et inscription dans l'entrepôt de données</p>	Centre de données fonctionnel pour la région de la CEEAC	AUA, ADEA,

Afrique de l'Est

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Calendrier	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
1. renforcement des capacités des bases de données régionales	1.1 Mise en place de l'organisation détentrice de la base de données régionale	Dialogue politique et plaidoyer Développement de partenariats Échange de connaissances entre les écosystèmes HEMIS		Organisation régionale, établie dans la politique avec un mandat régional pour collecter des données sur les EES Intégration de la politique/du mandat dans les stratégies nationales de développement de la statistique.	Protocoles d'accord au niveau régional prévoyant la mise en place d'une organisation de collecte de données et d'une base de données. Les ministres approuvent le code EMIS des CER de la pratique.	Partenaires de développement (UNESCO, ADEA ,IUCEA)
	1.2 Renforcement des capacités pour l'harmonisation des définitions, normes et standards	Renforcement des capacités Échange de connaissances Développement de partenariats		Un ensemble de définitions convenues au niveau régional, définies dans le mandat et dont l'utilisation est approuvée au niveau régional.	Protocoles d'accord de partenariat Rapports d'ateliers de renforcement des capacités Rapports d'analyse des besoins des experts issus de l'échange de connaissances	HAQAA ,DAAD,ADEA
	1.3 Assistance aux capacités sous forme d'infrastructures physiques à différents niveaux	Campagnes de sensibilisation Renforcement des capacités au niveau institutionnel et national		Choix et sélection de l'emplacement du centre de données. Engagement et inscription dans l'entrepôt de données	Centre de données fonctionnel pour la région de la CEEAC	ADEA,

Région d'Afrique du Sud

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Calendrier	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
1. renforcement des capacités des bases de données régionales	1.1 Mise en place d'une organisation régionale détentrice de la base de données	<p>Dialogue politique et plaidoyer</p> <p>Développement de partenariats entre les parties prenantes du HEMIS</p> <p>Échange de connaissances entre les écosystèmes HEMIS</p>		<p>Organisation régionale, établie dans la politique avec un mandat régional pour collecter des données sur les EES</p> <p>Intégration de la politique/du mandat dans les stratégies nationales de développement de la statistique.</p>	<p>Protocoles d'accord au niveau régional prévoyant la mise en place d'une organisation de collecte de données et d'une base de données.</p> <p>Les ministres approuvent le code EMIS des CER de la pratique.</p>	Partenaires de développement (UNESCO, ADEA, Secrétariat de la SADC)
	1.2 Renforcement des capacités pour l'harmonisation des normes et standards de définition entre les langues et les systèmes	<p>Renforcement des capacités des acteurs nationaux du HEMIS</p> <p>Échange de connaissances</p> <p>Développement de partenariats</p>		Un ensemble de définitions convenues au niveau régional, définies dans le mandat et dont l'utilisation est approuvée au niveau régional.	<p>Protocoles d'accord de partenariat</p> <p>Rapports d'ateliers de renforcement des capacités</p> <p>Rapports d'analyse des besoins des experts issus de l'échange de connaissances</p>	HAQAA, DAAD, ADEA
	1.3 Transformer le système SACU-HEMIS en un système régional	<p>Campagnes de sensibilisation</p> <p>Renforcement des capacités au niveau institutionnel et national</p>		<p>Consensus régional sur le choix et la sélection de l'emplacement du centre de données.</p> <p>Engagement et inscription des universités dans l'entrepôt de données</p>	Centre de données fonctionnel pour la région SADC	ADEA,

Domaine prioritaire	Principales activités	Actions	Calendrier	Indicateurs de performance	Moyens de vérification	Partenaires
Aligner les EES sur le programme régional de collecte de données	2.1 Promotion des initiatives du CESA 16-25 au niveau institutionnel	<p>Campagnes de sensibilisation auprès des services informatiques des universités.</p> <p>Développement de partenariats</p> <p>Échange de connaissances entre universités</p>		<p>Organisation régionale, établie dans la politique avec un mandat régional pour collecter des données sur les EES</p> <p>Intégration de la politique/du mandat dans les stratégies nationales de développement de la statistique.</p>	<p>Protocoles d'accord au niveau régional prévoyant la mise en place d'une organisation de collecte de données et d'une base de données.</p> <p>Les ministres approuvent le code EMIS des CER de la pratique.</p>	Partenaires de développement (UNESCO, ADEA, CEDEAO, CEEAC, AN, AUA), CNES, OSN.
	2.2 Renforcement des capacités pour l'alignement des systèmes d'information de gestion des universités (UMIS) sur le modèle régional	<p>Renforcement des capacités - formation des départements de données dans les universités</p> <p>Échange de connaissances avec d'autres universités</p> <p>Développement de partenariats</p>		Un ensemble de définitions convenues au niveau régional, définies dans le mandat et dont l'utilisation est approuvée au niveau régional.	<p>Protocoles d'accord de partenariat</p> <p>Rapports d'ateliers de renforcement des capacités</p> <p>Rapports d'analyse des besoins des experts issus de l'échange de connaissances</p>	HAQAA, DAAD, ADEA, AAU, SARUA
	2.3 Assistance aux capacités sous forme d'infrastructures physiques à différents niveaux	<p>Échange de connaissances</p> <p>Renforcement des capacités des systèmes UMIS et du personnel au niveau institutionnel</p>		<p>Mise à niveau des systèmes UMIS</p> <p>Engagement et inscription à des exercices de renforcement des capacités</p>	Les systèmes UMIS sont prêts à être reliés à la base de données régionale	SARUA, ADEA,